Sommet sur l'éducation du Nouveau-Brunswick





Succès chez nous : Un livre vert sur l'éducation au Nouveau-Brunswick

Succès chez nous : Un livre vert sur l'éducation au Nouveau-Brunswick

Publié en octobre 2019 par :

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance Province du Nouveau-Brunswick Case postale 6000 Fredericton (N.-B.) E3B 5H1 Canada

Introduction

Qu'est-ce qu'un livre vert?

Un livre vert est un document qui propose au public et aux intervenants une foule d'idées et de politiques à envisager. Le présent livre vert renferme des idées visant à faire de notre système d'éducation, de la naissance à la fin des études secondaires, le meilleur au monde. Par ailleurs, il décrit des mesures précises que le gouvernement prendra dans un esprit de collaboration pour transformer notre système d'éducation.

Notre objectif consiste à faire en sorte que le personnel enseignant, les parents, les élèves, le monde des affaires, les professionnels de la petite enfance et d'autres Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois se réunissent pour discuter de l'éducation en vue de créer un changement concret et positif.

Certains changements seront mis en œuvre rapidement, alors que d'autres prendront plusieurs années à se réaliser. Si certains domaines du système éducatif ne sont pas inclus dans ce document, cela ne signifie pas pour autant qu'ils ne sont pas importants.

Raison d'être du livre vert

Votre gouvernement souhaite que l'éducation soit au cœur de tout ce que le Nouveau-Brunswick accomplit. Cela signifie notamment d'impliquer les citoyens dans le processus qui nous permettra de concevoir de nouvelles manières de gérer notre système d'éducation. Les idées décrites dans le présent document s'inspirent des fondements établis dans le Plan d'éducation de 10 ans des deux secteurs linguistiques (francophone et anglophone), publié en 2016. Lorsque ce document fait référence au plan d'éducation, il désigne respectivement ces documents.

Le but de ce livre vert est de favoriser la discussion et le débat au cours des semaines précédant le Sommet provincial sur l'éducation, qui aura lieu à Fredericton, du 16 au 18 octobre 2019. Pendant ce sommet, nous échangerons plus d'informations sur les façons d'améliorer l'éducation dans la salle de classe, et ce, tout en célébrant nos nombreuses réalisations. Après la clôture du sommet, tous les commentaires et idées recueillis grâce à ce processus seront colligés et définis plus à fond. Ils orienteront l'élaboration des propositions de politiques et des changements législatifs qui seront instaurés pour l'année scolaire 2021-2022 et qui se poursuivront jusqu'en 2030.

Le gouvernement a l'intention de respecter les priorités et les recommandations formulées dans chacun des plans d'éducation et dans le Rapport de la vérificatrice générale de 2019 sur le système d'éducation. Nous mettrons tout en œuvre pour introduire des changements dans le système d'éducation en minimisant les perturbations et en démontrant des avantages réels pour les élèves.

Il n'est pas étonnant de constater que, dans un domaine aussi important que l'éducation, de nombreuses théories se contredisent sur la meilleure façon de gérer un système scolaire, de former des enseignants et sur ce que nous devrions attendre des élèves. On y trouve aussi beaucoup de jargon spécialisé, ce qui explique qu'il soit difficile pour les parents, le grand public et les politiciens de comprendre les nouvelles idées.

Votre rétroaction est essentielle.

Le présent document a pour but de susciter le dialogue et le partage d'idées pour transformer notre système d'éducation. Écrivez-nous! consultation. EECD-EDPE@gnb.ca

Vous trouverez à l'annexe A un résumé (que nous avons tenté de rendre le plus clair possible) de certains des concepts clés qui sont utilisés ou proposés pour transformer le système d'éducation.



Le défi du ministre

En tant que province, l'éducation de nos enfants est la chose la plus importante que nous faisons ensemble. Au cours des dix-huit premières années de leur vie, alors qu'ils sont guidés par leurs parents, leur école, leur famille et leur communauté, ils deviennent des citoyens néo-brunswickois. Et une grande partie de ce que cela signifie dépend du système scolaire par les valeurs que nous transmettons et l'exemple que nous leur donnons.

Si nous nous trompons en matière d'éducation, nous condamnons une génération à un déficit d'apprentissage qui limite leurs possibilités, réduit leurs revenus et empêche la réalisation de leurs rêves. Nous endommageons de jeunes vies.

Trop d'élèves ne veulent pas rester ici au Nouveau-Brunswick pour y bâtir une vie, une carrière et avoir une famille. Cela va changer. Ce changement nait dans nos écoles et commence par une reconnaissance des défis auxquels nous sommes confrontés. Nous saurons que nous avons réussi lorsque les jeunes élèves verront des possibilités, ici, chez nous. Pour commencer, nous reconnaissons les défis auxquels nous sommes confrontés ainsi que les obstacles qui poussent nos jeunes à considérer leur avenir et le Nouveau-Brunswick comme étant deux destinations différentes.

Notre système d'éducation se dirige vers une crise. Pas pour tous les élèves. Pas tous les jours. Mais pour de plus en plus d'élèves, et pour les enseignantes et enseignants qui les guident, l'école ne fonctionne pas.

Cela doit changer. Rapidement. Nous ne savons pas combien d'autres institutions démocratiques vont être sapées et attaquées par des forces qui nient les preuves, les faits et la raison. Nous savons que ces attaques se poursuivront, et que la formation à la pensée critique et l'éducation civique sont la solution.

Nous ne savons pas combien d'emplois peu spécialisés disparaîtront en raison de l'essor de l'automatisation et des progrès en intelligence artificielle. Toutefois, nous savons que les emplois disparaîtront et que nous avons besoin d'élèves qualifiés dans les métiers et la construction, ainsi que dans la gestion et le maintien de la technologie qui en fera de plus en plus pour nous tous.

Actuellement, certaines salles de classe sont ingérables alors qu'en tant que province, nous en demandons de plus en plus à nos enseignantes et enseignants, car nous avons restreint et remis en question leur autorité. Les enseignantes et enseignants sont victimes de violence et de menaces. Les parents se sentent déconnectés et, de plus en plus, nous constatons que les élèves se font élever sans se faire offrir les défis dont ils ont besoin et la résilience servant à composer avec un monde qui change rapidement.

Ce n'est pas de l'alarmisme. Il ne s'agit pas non plus d'une description de la majorité des salles de classe du Nouveau-Brunswick. Beaucoup de ces salles de classe sont remplies d'enfants heureux et actifs où leurs enseignants et enseignantes motivés échangent avec les élèves de manières amicale et stimulante. Mais les problèmes sont en train de s'aggraver. Les enseignantes et enseignants ont essayé de sonner l'alarme depuis des années. Mais on ne les a pas écoutés. Maintenant, ça va changer.

Nous améliorerons la résilience de nos élèves. Nous rendrons nos salles de classe sécuritaires. Nous offrirons des classes qui interpellent et responsabilisent les enseignantes et enseignants. Nous ferons en sorte que chaque élève puisse apprendre nos deux langues officielles. Ces mesures et d'autres changements répondent aux demandes faites par les enseignantes et enseignants, ainsi que les parents. Ce sont des changements dont les élèves ont besoin.

J'ai visité des dizaines d'écoles et parlé à des centaines d'enseignants et enseignantes au cours des onze derniers mois. J'ai parlé à des centaines de parents qui m'ont décrit ce qu'ils vivent, et j'ai écouté les élèves me parler de leur expérience. Ce document présente leurs idées, et celles de beaucoup d'autres. Merci à toutes les personnes qui ont pris le temps de me parler. Vous m'en avez appris beaucoup.

J'espère que vous prendrez le temps de lire le document suivant et que vous me ferez part de vos idées sur les façons dont nous pouvons faire en sorte que le système d'éducation du Nouveau-Brunswick soit un chef de file mondial. Ce but n'est réalisable que si nous décidons de prendre les risques nécessaires et que nous nous engageons ensuite à faire le travail.

Faites-moi savoir ce que vous en pensez. Alors, commençons notre travail!



Qu'entendons-nous par « un système d'éducation de premier ordre »?

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a établi que l'éducation est une priorité.

Le Nouveau-Brunswick a besoin pour prospérer d'une main-d'œuvre capable de lire, d'écrire et de compter qui utilise un esprit critique et qui est capable de résoudre des problèmes et de s'exprimer dans plusieurs langues. Notre province n'est pas à l'abri des changements technologiques et sociaux qui bouleversent le monde. Le défi le plus important est d'instruire nos enfants et nos adolescents et c'est celui de toute société. Chaque jour, nous participons à une course contre la montre mondiale en matière d'éducation. Le bénéfice d'agir en ce sens est une croissance économique et démographique et une place en tant qu'acteur clé au 21e siècle. La pénalité pour l'omission d'agir est une économie et une population en décroissance, une pauvreté croissante et un déclin de la capacité de résoudre ces problèmes.

Malgré ce que l'on peut croire, le système d'éducation du Nouveau-Brunswick semble bien s'en tirer sur la scène internationale. Cependant, dans un monde en constant changement, cela ne suffit pas – nous devons faire mieux. Nous ne pouvons pas nous permettre de prendre du retard ou même simplement de suivre le rythme. Nos enfants méritent mieux.

Selon le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)¹, sur 72 régions de l'Organisation de coopération et de développement économiques :

- En sciences, le Nouveau-Brunswick se classe au 10e rang avec des pays tels que la Corée, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Suisse, la Norvège et les États-Unis.
- En lecture, le Nouveau-Brunswick se classe au 7e rang, avec des pays comme le Japon, la Norvège, la France et la Suède.
- En mathématiques, le Nouveau-Brunswick se classe au 19e rang avec des pays comme l'Allemagne, la France et l'Australie.

En termes simples, cela signifie que le Nouveau-Brunswick s'en tire aussi bien que certains chefs de file internationaux de l'éducation. Nous affichons également des taux d'amélioration significatifs qui témoignent de notre volonté de faire en sorte que nos élèves aient accès à des possibilités éducatives de qualité. Cela signifie que nous ne pouvons devenir complaisants. Notre système éducatif fait face à des défis importants en termes de composition de la classe, de désengagement et d'apathie générale. L'éducation n'est pas valorisée comme il se doit - en tant que moteur économique, social et démocratique.

Toutefois, ce rendement ne se reflète pas dans les autres évaluations nationales et provinciales. Par exemple, le rapport de 2016 du Programme pancanadien d'évaluation (PPCE), le Nouveau-Brunswick se classait 7e en lecture, au même rang que la Saskatchewan, le Manitoba et Terre-Neuve-et-Labrador. Ceci constituait le classement le plus bas au pays. La performance du Nouveau-Brunswick en mathématiques était meilleure résultant du 4e rang au Canada égalant la Colombie-Britannique, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse. Enfin, en sciences, la province s'est également classée 4e en compagnie de la Colombie-Britannique, du Québec, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador. Bien que ces résultats démontrent une amélioration continue, nous devons faire mieux, particulièrement en littératie. Cet élément est la clé du succès pour tous les Néo-Brunswickois.

Le gouvernement veut faire en sorte que le Nouveau-Brunswick se classe parmi les dix premières instances du monde entier d'ici 2030.

Puisque d'autres pays mettent l'accent sur l'éducation chaque année et progresse d'une manière qui surpasse nos modestes progrès, simplement maintenir notre position actuelle sera un défi constant, en particulier



¹ À la hauteur : Résultats canadiens de l'étude PISA de l'OCDE - Le rendement des jeunes du Canada en sciences, en lecture et en mathématiques - Premiers résultats de 2015 pour les jeunes du Canada âgés de 15 ans. https://www.cmec.ca/publications/lists/publications/attachments/365/pisa2015-cdnreport-fr.pdf



compte tenu de la crise que traverse actuellement le système d'éducation du Nouveau-Brunswick. Pour améliorer la position du Nouveau-Brunswick et faire en sorte d'atteindre le 10e rang mondial, il faudra un engagement et un dévouement sans précédent de la part du gouvernement et des citoyens, et que ces efforts se poursuivent au-delà d'un seul cycle électoral.

La réalité sociale et économique actuelle de notre province devrait être suffisante pour déclencher une action audacieuse et immédiate. Ensemble, nous avons un impératif moral de réinventer notre système éducatif.

L'Organisation des Nations Unies (ONU) a cerné plusieurs défis auxquels notre planète est confrontée et a appelé les pays du monde à s'unir pour parvenir au succès mondial. Le plan d'éducation de 10 ans du Nouveau-Brunswick est aligné sur ces Objectifs de développement durable² que le Canada a endossés. Nous sommes responsables, en fonction de ces objectifs, de contribuer à relever divers défis, tels que la lutte contre le changement climatique, l'élimination de la pauvreté et de la faim, la promotion de la paix et de la justice, la lutte contre les inégalités entre les sexes et, ce qui est peut-être le plus important pour nous, l'éducation de haute qualité pour chaque enfant.

Le présent livre vert ne vise pas à décrire tous les éléments de notre système d'éducation. Les bonnes réformes s'accompagnent tout autant d'une compréhension claire de ce qu'il faut garder et de ce qu'il faut changer. Les lecteurs et les lectrices qui ne sont pas d'accord avec des éléments de ce document ou souhaitent souligner les domaines qu'ils jugent importants et qui n'y ont pas été traités sont invités à soumettre leurs idées, d'ici au 15 octobre 2019 à : consultation.EECD-EDPE@gnb.ca.

Où nous en sommes : le Nouveau-Brunswick en 2019

Le système d'éducation publique du Nouveau-Brunswick a une longue histoire, à commencer par des classes informelles et souvent fondées sur la religion, offertes à certains enfants, généralement des garçons. Ce système évoluera par la suite pour devenir des écoles comptant une seule salle et qui prépare les élèves au travail dans une société axée sur l'agriculture. À cette époque, l'école préparait les élèves à la vie adulte.

Les salles de classe d'aujourd'hui sont fondées sur un modèle industriel, puisque les économies en croissance avaient besoin de travailleurs bien formés et prêts à tolérer une discipline stricte, des cloches marquant les changements de quarts de travail et le travail répétitif. Encore une fois, l'école était une préparation à la vie.

Les premières subventions du système d'éducation publique au Nouveau-Brunswick ont été versées en 1802; certaines écoles recevaient des fonds publics et donnaient un enseignement, et ce, parallèlement aux écoles confessionnelles non réglementées. La première école de formation des enseignants de la province a ouvert ses portes en 1848, ce qui a amorcé la transition vers un système d'éducation publique plus robuste.

En 1871, la *Free Schools Act* (loi sur les écoles gratuites) a créé un système d'éducation publique, universelle et gratuite, mais il a fallu attendre 1940 pour que l'éducation devienne obligatoire.

Au fil des années, des commissions sont créées et des études sur le système des écoles publiques sont réalisées régulièrement. La plus fameuse a été la Commission Byrne, en 1963, qui a mené au Programme de Chances égales pour tous en 1966. Cette réorganisation massive du financement public est à l'origine de la supervision provinciale des services sociaux et d'autres fonctions, y compris l'éducation. Ce modèle est encore en vigueur de nos jours.

En 1974, nous avons commencé à voir le début des secteurs linguistiques de l'éducation, tant au Ministère que dans les écoles. La *Loi sur l'éducation* actuelle tire son origine des réformes législatives appliquées en 1996. Elle se divise essentiellement en quatre domaines de base : l'apprentissage, l'enseignement, la

² Objectif 4 pour le développement durable de l'ONU. https://sustainabledevelopment.un.org/sdg4 (anglais seulement)

structure de gouverne et l'administration. En 2000, des travaux ont été entrepris afin de rétablir la gouvernance de l'éducation par des personnes élues. Cette mesure a entraîné la redistribution des pouvoirs entre le ministère, les districts scolaires et les écoles. Son but était de renforcer les communautés, mais au fil des ans, cette vision est devenue floue en raison des priorités concurrentes et de l'absence d'une définition claire des rôles.

Sortir la partisanerie de la prise de décisions en matière d'éducation

Quand la politique partisane a préséance sur la prise de décisions fondées sur des faits et sur l'intérêt supérieur de nos élèves, l'éducation en souffre. L'engagement continu envers les plans d'éducation et le récent rapport de la vérificatrice générale témoigne clairement du désir du gouvernement de s'éloigner des interventions partisanes. Les résultats n'ont aucune couleur politique.

MESURE À PRENDRE - Le gouvernement modifiera la Loi sur l'éducation pour faire en sorte qu'un comité parlementaire spécial de l'éducation mène un examen exhaustif tous les dix ans. Cette mesure sera mise en œuvre par l'entremise d'un Comité législatif spécial inclusif sur l'éducation. Ce comité aura accès à toutes les données disponibles sur l'éducation afin d'orienter les modifications recommandées et inclura dans sa démarche les partenaires clés et les groupes communautaires, y compris du personnel enseignant, des élèves, des entreprises et d'autres acteurs clés.

Il est capital que le financement de l'éducation soit pluriannuel et stable. Il est donc insensé d'avoir un plan de dix ans qui repose sur un budget pour une seule année.

MESURE À PRENDRE - Dans le cadre du processus budgétaire démocratique, qui doit être adapté aux réalités économiques et politiques en changement, ainsi que de la volonté des citoyens, le gouvernement travaillera en collaboration avec tous les partis pour que la budgétisation pluriannuelle fasse partie du mandat du Comité spécial.

Bâtir un système d'éducation de premier ordre

MESURE À PRENDRE - Le gouvernement examine actuellement la *Loi sur l'éducation* afin de cerner les contradictions et les conflits entre cette loi, les règlements à l'appui et d'autres lois et règlements, ainsi que les politiques applicables. Les lois doivent être rédigées de façon à ce qu'elles soient claires et faciles à comprendre.

MESURE À PRENDRE - Le gouvernement déposera un projet de loi sur la liberté dans l'enseignement, un projet de loi qui modifiera la *Loi sur l'éducation*, et apportera d'autres modifications aux lois et règlements. Des consultations à ce sujet se tiendront au sein du gouvernement et à l'extérieur et reposeront sur les réponses au contenu du présent livre vert et au sommet sur l'éducation.

Cette approche prévoit des conversations avec des ministères, y compris, mais sans s'y limiter, le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, le ministère du Développement social, le ministère de la Santé, le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, ainsi que Service Nouveau-Brunswick.

MESURE À PRENDRE - Le gouvernement instaurera des mesures de réduction de l'incidence des règlements sur le système d'éducation qui sont désuets ou inutiles. L'initiative de réduire les lourdeurs administratives en éducation publique sera lancée, ce qui permettra aux intervenants et au public d'avoir accès à un système simplifié permettant de proposer la modification ou l'abrogation de règlements ou de procédures.

Les élèves et le personnel enseignant sont les éléments les plus importants du système d'éducation.

L'approche de votre gouvernement envers l'éducation est fondée sur les trois prémices suivantes :



- 1. L'appareil du système d'éducation doit chercher uniquement à appuyer les enseignantes, les enseignants, les professionnells et les professionnelles en salle de classe.
- 2. Les enseignantes et les enseignants ainsi que les professionnels et les professionnelles en salle de classe doivent travailler dans le seul but de faire progresser les élèves.
- 3. Il faut évaluer de quelle manière le système d'éducation appuie le personnel enseignant. Il faut évaluer les enseignants sur l'état des progrès réalisés par leurs élèves.

Il faut préparer nos élèves à un monde en évolution rapide. Une main-d'œuvre mieux préparée ne pourra qu'aider nos entreprises à avancer et à demeurer concurrentielles. Une société mieux préparée favorisera l'innovation au sein du gouvernement, préconisera la prestation plus efficace des produits et services et créera un meilleur environnement où les entrepreneurs et les artistes pourront s'épanouir.

Un système d'éducation de premier ordre donne l'occasion de développer la discipline de la pensée critique et la capacité de s'acquitter de toutes les responsabilités en tant que citoyenne et citoyen à part entière dans une province démocratique qui respecte les valeurs que sont le travail assidu, la créativité, la responsabilité et la civilité.

Des citoyennes et citoyens bien outillés jouiront d'un niveau d'emploi supérieur, qui s'accompagnera de la possibilité de gagner un salaire plus élevé. À mesure que les salaires augmentent, le montant des taxes et impôts perçus s'accroît. Une main-d'œuvre en santé dont le plus grand nombre de travailleurs et travailleuses participent permet de soutenir les programmes sociaux dont tous les citoyens du Nouveau-Brunswick ont besoin et auxquels ils ont accès.

MESURE À PRENDRE - Le transfert des valeurs culturelles et civiques d'une génération à l'autre est un élément majeur du système d'éducation. Le gouvernement favorisera un programme de l'éducation civique de classe mondiale qui représente le Nouveau-Brunswick d'aujourd'hui et prépare ses élèves à être les citoyennes et citoyens de demain.

Faire en sorte que les structures d'aide à l'éducation fonctionnent pour les élèves et le personnel enseignant

Le gouvernement est d'avis que le pouvoir doit demeurer au niveau des écoles locales. Le Ministère devrait établir et imposer des normes provinciales, tandis que la prise des autres décisions devrait être déléguée le plus possible au niveau des écoles.

Actuellement, les rôles du Ministère, des districts scolaires, des conseils d'éducation de district (CED) et des comités parentaux d'appui créent beaucoup de confusion.

MESURE À PRENDRE - Le gouvernement définira et fera connaître les domaines de responsabilité, en s'assurant que chaque dollar dépensé en éducation est ciblé à l'endroit où cela compte, soit améliorer la qualité de l'environnement de classe.

MESURE À PRENDRE - Au niveau des écoles, les directions doivent obtenir les outils dont elles ont besoin pour diriger. Le gouvernement collaborera avec le personnel enseignant, les syndicats et la communauté afin de donner aux directions plus de contrôle sur leur école.

IDÉE - Le gouvernement cherchera à réitérer la participation de la communauté en renforçant la gouvernance dans les écoles, parallèlement à des initiatives de réforme des gouvernements locaux.

IDÉE - Le gouvernement examinera les meilleures façons de structurer les bureaux et les organisations qui apportent du soutien aux directions d'école, au personnel enseignant, aux élèves et aux parents. Cela comprendra un examen du mandat et de la structure du Ministère, des districts scolaires et des CED.



Littératie

La clé du succès pour une vie accomplie commence par la littératie. Ceci est la pierre angulaire de ce livre vert. Sans une bonne fondation en littératie, tous nos efforts seront en vain. Nous devons tous travailler ensemble pour s'assurer que nos élèves puissent graduer avec de solides compétences en littératie. Cette responsabilité ne tient pas uniquement du Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, car tous doivent travailler ensemble, incluant nos partenaires communautaires, envers l'objectif d'une amélioration des résultats en littératie.

Beaucoup passe à l'étape de la vie qui suit l'école sans avoir les compétences nécessaires en littératie pour leur permettre de réussir dans l'économie misant sur le savoir, qu'est celle du 21e siècle. Le problème de littératie au Nouveau-Brunswick a un impact ravageur à long terme sur les individus et sur l'économie de la province.

Sachant que l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, que ce soit à la maison, au travail ou dans la collectivité et qui a comme objectif l'atteinte des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités, l'acquisition de compétences solides en lecture, en écriture et en communication orale est l'enjeu de la plus grande importance pour la société du Nouveau-Brunswick. Nous devons faire mieux que simplement augmenter les dépenses ou jouer dans les programmes existants. Nous devons changer le discour sur l'importance de l'éducation et son habilité à transformer les vies individuelles et à faire progresser la province.

MESURE À PRENDRE - Le gouvernement va s'assurer que chaque membre du personnel enseignant a les compétences et les habiletés nécessaires afin d'appuyer les élèves dans leur parcours d'amélioration en littératie. Les pratiques innovatrices seront validées et partagées. Ensemble, les enseignantes et les enseignants ainsi que les élèves détermineront la meilleure voie à prendre pour améliorer la littératie. De plus, le MEDPE fera régulièrement un compte rendu au gouvernement des éléments importants en littératie qui sera informé par ses partenaires.

Une province bilingue et multiculturelle

À titre de seule province bilingue au Canada, le Nouveau-Brunswick a un double système d'éducation qui comprend un sous-ministre francophone et un sous-ministre anglophone; chacun d'eux relevant du même ministre. Le gouvernement appuie cette structure.

On devrait s'attendre qu'après 50 ans de bilinguisme officiel dans la province, les Néo-brunswickois puissent communiquer dans les deux langues officielles. Malheureusement, ceci n'est pas le cas. Notre système d'éducation anglophone est basé sur un programme d'immersion en français où moins que la moitié de nos gradués atteignent un niveau de français suffisant à la conversation. Ceci n'est tout simplement pas acceptable.

De plus, le modèle d'immersion de français langue seconde a comme conséquence non attendue de concentrer la majorité des élèves ayant des défis d'apprentissage et de comportements dans des classes hors du système d'immersion. Ceci crée de sérieux défis dans la composition des classes, ce qui sabote l'environnement de classe et la qualité de l'enseignement. Nous avons entendu de plusieurs enseignants et parents qu'un tel système est fondamentalement injuste. Nous ne pouvons pas accepter qu'une telle situation continue.

Tous les élèves doivent avoir une opportunité de rayonner dans nos salles de classe et d'avoir la capacité d'atteindre son potentiel. Ceci ne devrait pas dépendre du modèle d'apprentissage de langue seconde. Notre gouvernement va s'assurer que tous les gradués du Nouveau-Brunswick atteignent un niveau de français suffisant à avoir une conversation, et ce sans orienter nos élèves dans différents programmes. Ceci augmentera les chances de succès de nos élèves dans tous les sujets scolaires et d'accroître leur développement personnel.





Le système d'éducation francophone du Nouveau-Brunswick est parvenu à renforcer la culture, l'histoire et la langue des Acadiens et des francophones. Les initiatives récentes, notamment l'élaboration du document intitulé La politique d'aménagement linguistique et culturel, offrent un modèle que le gouvernement soutient et qu'il compte préconiser pour la communauté anglophone.

Le secteur francophone a établi une relation de collaboration afin de créer les conditions propices au succès, qui favorisent la réalisation de sa double mission, soit assurer la réussite éducative et la construction identitaire de chaque apprenant et apprenante. Des collaborations, comme le Groupe d'action-collaboration sur l'éducation en français (GACEF), permettent de garder le dialogue ouvert avec divers partenaires communautaires. La com-

IDÉE - Le gouvernement est d'avis que le système d'éducation anglophone du Nouveau-Brunswick devrait lui aussi renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté et l'identité des élèves anglophones de la province, en s'inspirant du succès que le secteur francophone a remporté dans ce domaine. À quoi cela pourrait-il ressembler?

munauté culturelle est un partenaire particulièrement important.

Comme le stipulent les plans d'éducation (et ce que le gouvernement préconise), l'éducation joue un rôle capital à mesure que le Nouveau-Brunswick continue de créer des relations respectueuses entre les peuples des Premières Nations et le reste de la population. La contribution historique et culturelle des communautés et des membres des Premières Nations doit être reconnue dans les écoles de la province et refléter les occasions d'apprentissages pour tous les élèves. Les apprenants et apprenantes des Premières Nations dans les écoles publiques constateront que leurs traditions, leur langue et leur culture sont représentées dans les écoles de la province. Nous faisons en sorte que les réalités, les expériences et les contributions des Premières Nations à la société canadienne soient comprises dans l'ensemble du système d'éducation de la maternelle à la 12e année. Cette compréhension globale par tous les élèves est essentielle. Cette approche permettra à tous les élèves et à l'ensemble des enseignants et enseignantes du système de comprendre les contextes historique et actuel des membres des Premières Nations au Nouveau-Brunswick. Cela permet aussi au gouvernement de reconnaître et d'agir sur ses engagements en marge de la publication de Commission de témoignage et réconciliation du Canada : Appels à l'action.

MESURE À PRENDRE: En reconnaissance de l'importance historique et contemporaine des langues mi'kmaq, passamaquoddy et wolastoqey au Nouveau-Brunswick, le gouvernement s'engage à encourager les partenariats significatifs avec les communautés des Premières Nations pour améliorer l'accès et la qualité de ces cours dans les écoles de la province.

Il faut bien accueillir les nouveaux arrivants au Nouveau-Brunswick et leur contribution à notre province doit se refléter dans un système d'éducation en constante évolution, où le personnel enseignant est libre d'adapter et d'improviser pour répondre aux besoins de ses élèves. C'est dans les écoles que l'intégration dans la société multiculturelle du Canada peut se produire; pour nos enfants. Cette tâche est d'autant plus importante dans le cadre de la Stratégie de croissance démographique Un nouveau départ lancée par le gouvernement.

Un Nouveau-Brunswick uni représente une province où tous les élèves ont la possibilité d'apprendre dans les deux langues officielles. À titre de seule province bilingue du Canada, le faible taux de bilinguisme au Nouveau-Brunswick n'est pas acceptable. Les citoyens du Nouveau-Brunswick doivent être en mesure de se parler ensemble et de partager leurs histoires. En succession, les gouvernements ont lourdement investi dans l'apprentissage de la langue seconde, pour ne recevoir que des gains modestes, voire nuls. Le gouvernement s'engage à appliquer les meilleures pratiques de personnalisation et d'apprentissage par l'expérience, ainsi que d'autres pratiques à haut rendement, pour répondre aux besoins des élèves de langue seconde.

MESURE À PRENDRE - Au cours des deux prochaines années, le gouvernement collaborera avec des éducatrices et éducateurs de la petite enfance, des enseignants et enseignantes, ainsi que des experts afin d'élaborer un programme de formation en langue seconde et d'en entreprendre la mise en place, en s'inspirant des programmes d'immersion en langue française et d'autres programmes de formation

en langue seconde, et de chercher à intégrer des approches linguistiques fondées sur le jeu qui peuvent être instaurées par l'entremise des centres de la petite enfance.

IDÉE - Comment peut-on créer une structure permettant aux élèves de travailler ensemble alors qu'ils apprennent nos deux langues officielles? Comment la technologie informatique peut-elle renforcer l'apprentissage en tête-à-tête, et ainsi faire en sorte qu'il soit plus facile de tisser des liens d'amitié et communautaires durables dans l'ensemble de la province?

MESURE À PRENDRE - Le gouvernement fera en sorte que tous les élèves graduant de l'école secondaire, auront acquis une compétence linguistique qui au minimum, leur permettra d'avoir des conversations dans les deux langues officielles.

Les parents et les élèves : des partenaires de l'apprentissage

La dynamique familiale a changé à la suite de l'évolution de la société depuis la Deuxième Guerre mondiale. Notre système scolaire et toute notre société étaient fondés sur le principe qu'une personne demeurait à la maison pour s'occuper de la maison et de la famille. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Maintenant, dans la plupart des foyers, les deux parents travaillent, et travaillent plus d'heures pour subvenir aux besoins de leur famille. Par conséquent, les garderies et les centres de la petite enfance ont vu le jour en raison du besoin de fournir des soins et du soutien relatifs à l'apprentissage des tout-petits, alors que l'école et le jeu de plus en plus structuré compensent l'écart pour les élèves plus vieux.

Aujourd'hui, l'internet et les médias sociaux sont source d'une autre transformation en créant des outils formidables qui permettent à chaque enfant d'avoir accès au monde tout en présentant de sérieux défis relatifs à la désinformation, à la distraction et à l'intimidation.

Les élèves se sentent dépassés par ces changements. Les défis d'ordre de santé mentale sont souvent mentionnés par les élèves et les enseignantes et enseignants comme étant une crise qui dérange dans la classe, et qui fait souffrir des élèves et ceux autour d'eux. Les professionnels de la santé mentale sont rares et les besoins dans ce domaine sont de plus en plus criants. Cette situation est inadéquate.

Les élèves doivent avoir la possibilité d'apprendre dans un environnement enrichissant dès le plus jeune âge. Tous les jeunes doivent se faire offrir l'occasion d'entamer la journée d'école bien nourris pour être en mesure d'expérimenter les défis et les risques, ainsi que pour développer leur résilience par l'entremise de défis mentaux et physiques.

IDÉE - Comment les écoles peuvent-elles répondre à la demande croissante de gérer la santé et le bienêtre des élèves et des adultes dans le système d'éducation?

MESURE À PRENDRE - Travailler dans l'ensemble du gouvernement pour bâtir un modèle de prestation de services intégrés qui implique actuellement quatre ministères afin de traiter les défis que les jeunes doivent surmonter à l'intérieur et à l'extérieur du système scolaire, et mettre en œuvre les recommandations du gouvernement dans un délai de six mois.

Créer un environnement positif, sain et inclusif est essentiel à l'engagement et pour que les élèves veuillent être présents à l'école. Le temps d'apprentissage passé avec ou sous les conseils des enseignantes et des enseignants est essentiel à la réussite de l'élève. On s'attend des élèves qu'ils soient à l'école pendant les heures de classe. Une meilleure compréhension des causes d'un faible taux de présence est primordiale. Donc, un accent doit être porté sur l'engagement des élèves et des parents, ce qui implique de travailler avec les parents et l'ensemble des ministères.

MESURE À PRENDRE - Le gouvernement mettra à jour et appliquera les règles sur l'absentéisme tout en développant des outils pour accroître l'engagement des élèves.

Les enseignantes et enseignants ont besoin du soutien de leur communauté, tout particulièrement des familles. Même si les interactions avec les parents ont pu être moins fréquentes dans le passé, de



nos jours, la technologie permet aux familles de communiquer facilement avec le personnel enseignant plusieurs fois par jour par texto, billet dans les médias sociaux, appel téléphonique et courriel. La communication est capitale, mais il faut du temps pour que les enseignantes et enseignants répondent à toutes ces demandes, ce qui les éloigne de l'enseignement. Ceux-ci doivent être redevables de leur salle de classe, mais également avoir le temps nécessaire pour se concentrer sur la préparation de cours et l'enseignement.

MESURE À PRENDRE - Le gouvernement travaillera avec les parties prenantes pour créer des politiques qui protègent les enseignants des contraintes de temps excessives tout en assurant une communication appropriée aux parents.

Éducation à la petite enfance

On reconnaît que l'éducation de la petite enfance est tout aussi importante, sinon plus, que d'autres périodes du développement d'un enfant. En plus de son incidence sur l'enfant, l'éducation de la petite enfance abordable et de grande qualité permet aux parents de retourner au travail; ce qui s'avère être un avantage pour l'enfant et l'économie.

MESURE À PRENDRE - Le gouvernement tâchera d'élargir et d'améliorer l'actuel système d'éducation de la petite enfance en reconnaissant l'importance de ce domaine et la nécessité de collaborer constamment avec des universités et des collèges afin d'améliorer sans cesse la qualité de la formation et le perfectionnement professionnel continu des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance.

Des niveaux scolaires aux milieux d'apprentissages souples

Dans la plupart des activités humaines, les gens ne sont pas regroupés selon leur âge. Lorsqu'elles se fondent sur l'âge, ces activités tendent à procurer un avantage aux enfants plus vieux et ou plus précoces. Des différences de développement peuvent être marquées entre les enfants en bas âge. Par exemple, deux enfants nés le même jour peuvent avoir des niveaux de développement qui varient, selon la matière ou leur compétence, et ainsi évoluer à des rythmes très différents. Par conséquent, les niveaux scolaires n'ont aucun sens.

Le regroupement flexible d'élèves est un moyen d'éliminer des obstacles à l'apprentissage qui existent depuis plus d'un siècle. Les écoles traditionnelles organisent les élèves à des niveaux correspondant à leur âge plutôt qu'à leurs besoins d'apprenants individuels. À quoi pourrait-il ressembler si les écoles bénéficiaient d'une plus grande flexibilité pour regrouper les élèves en fonction de leurs talents, de leurs intérêts et de leurs besoins en matière d'apprentissage. Nous nous sommes engagés à mettre en place une approche progressive pour un système sans niveau scolaire, en commençant par les trois premières années de scolarité, dans lesquelles le personnel enseignant travaillerait avec des groupes d'enfants ayant des profils d'apprentissage similaires. Cela nous permettra d'accélérer les progrès de nos élèves doués et talentueux car ils ne seront donc pas ralentis par des structures organisationnelles artificielles, ce, tout en répondant aux besoins des élèves qui ont simplement besoin de plus de temps pour maîtriser certains concepts ou compétences.

Bien que cela puisse sembler un concept révolutionnaire, certaines écoles de la province ont déjà pris les devants dans les pratiques de regroupement flexibles. Dans certaines écoles, par exemple, un enseignant travaille avec des élèves d'âges divers qui lisent tous au même niveau, s'assurant ainsi que leurs cours sont d'un niveau de difficulté adéquat pour chacun des élèves concernés. Avec cette approche, aucun élève ne s'ennuie parce que le travail est trop facile et aucun élève n'est frustré parce que c'est trop difficile. Nous envisageons un système dans lequel les élèves de cinq, six, sept et huit ans sont regroupés pour former des leçons particulières, engageantes, dynamiques et centrées sur les besoins, les talents et les intérêts de chaque élève.

MESURE À PRENDRE - En fonction de pratiques exemplaires internationales et de résultats obtenus lors d'expériences concluantes menées dans des classes du Nouveau-Brunswick, le Ministère éliminera graduellement les niveaux scolaires. Les niveaux scolaires seront remplacés par des milieux souples d'apprentissage à compter de l'année scolaire 2020-2021. Cette mesure prendra effet en premier lieu dans les écoles primaires, par l'entremise de propositions soumises par le personnel scolaire intéressé. Les propositions de remplacement de la maternelle, ainsi que la première et la deuxième année, par un milieu d'apprentissage flexible au primaire feront l'objet d'un examen et d'une sélection aux fins de mise en œuvre. Ces milieux permettront aux élèves de travailler souplement avec leurs pairs, selon leur niveau de maturité scolaire, de leurs intérêts et de leurs profils d'apprentissage tout en maintenant un milieu inclusif en salle de classe. L'objectif de ce changement est de faire en sorte que les écoles primaires adoptent ce modèle d'ici les cinq prochaines années en même temps qu'ils appliqueront graduellement ce modèle à l'école intermédiaire et secondaire.

Les enseignantes et enseignants auront l'autorité de mettre à profit leur expertise, leur expérience et leur formation professionnelle pour la planification de l'apprentissage de leurs élèves. Ces plans ne seront pas des exercices bureaucratiques fondés sur des programmes d'études trop rigides, mais seront plutôt des exercices dynamiques permettant aux élèves de progresser quand ils sont prêts à le faire et démontrer leur compétence en mettant l'accent sur l'apprentissage. Le gouvernement évaluera les outils d'intelligence artificielle en appui aux évaluations de l'élève qui seront axés sur la reconnaissance des types de compétences qu'il aura acquises après des périodes d'enseignement.

Les évaluations aideront les enseignantes et enseignants à améliorer leurs compétences et à faire état des progrès de chaque élève. Cette approche permettra d'obtenir une évaluation cohérente des élèves dans l'ensemble de la province, selon les capacités dont ils auront fait preuve.

Cette approche personnalisée, jumelée à des milieux souples d'apprentissages, mettra fin à la politique de promotion sociale. Un élève entamera du nouveau contenu didactique une fois qu'il aura maîtrisé le contenu qu'il est en voix de compléter. Il n'y a pas de honte à être différent : les élèves de l'école primaire qui sont prêts à traiter du matériel didactique de niveau secondaire ou même postsecondaire doivent être encouragés à y exceller.

De plus, les outils d'intelligence artificielle seront évalués par le gouvernement pour permettre de développer des outils d'évaluation permanents, nous faisant progresser ainsi vers une éducation de chaque élève entièrement personnalisée qui réduira la charge de travail des enseignantes et des enseignants. La personnalisation de l'enseignement ne signifie pas qu'elle sera individuelle; ce qui est actuellement une réelle préoccupation pour le personnel enseignant qui doit déjà composer avec des demandes excessives qui s'ajoutent à un horaire déjà très chargé.

Formation et liberté du personnel enseignant

MESURE À **PRENDRE** - Le gouvernement collaborera avec des universités et des collèges pour faire en sorte que les programmes d'enseignement soient le reflet des pratiques exemplaires et qu'ils préparent les étudiants en enseignement à l'environnement de la salle de classe qui évolue rapidement. Les lettres d'entente requises entre le Ministère et les universités seront rédigées et serviront de fondement à ces relations.

Le Nouveau-Brunswick compte beaucoup d'enseignantes et d'enseignants très motivés et qualifiés, mais il doit leur donner la liberté nécessaire pour utiliser et partager leur expertise avec un minimum d'ingérence politique et bureaucratique.

IDÉE - Quels sont les principaux obstacles auxquels les enseignants et enseignantes sont confrontés? Quelles pratiques prometteuses sont déjà en place dans les écoles et qui encouragent l'innovation et appuient la prise de risques de la part des enseignantes et des enseignants pour répondre aux besoins des élèves?

En consultation avec la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick et les syndicats, le gouvernement éliminera les restrictions qui empêchent les enseignantes et enseignants de parler publiquement de leur travail et des défis qu'ils doivent relever. Un débat ouvert est la meilleure façon de cerner et de régler les problèmes.



En salle de classe, le personnel enseignant et les directions d'école doivent avoir la liberté requise pour élaborer, partager et utiliser leurs propres outils de manière à faire participer les élèves et avoir la liberté nécessaire pour inciter la communauté et les chefs d'entreprise à appuyer l'apprentissage.

MESURE À PRENDRE - Le gouvernement cherchera des mesures incitatives pour faire en sorte que la communauté et les chefs d'entreprise appuient le système des écoles publiques, tout en s'assurant que l'éducation demeure entièrement financée par l'État. Parmi ces outils, mentionnons les stages et d'autres types de soutien.

Le personnel enseignant doit reprendre le contrôle de la salle de classe. Cela commence par une politique de tolérance zéro en ce qui concerne la violence physique à l'égard de tout adulte dans la classe. Les enseignantes et les enseignants nous ont affirmé que la composition des classes a une incidence très négative sur la capacité de faire leur travail. L'apprentissage ne peut pas se faire dans une salle de classe où l'on tolère la violence ou d'autres formes de perturbations.

MESURE À PRENDRE - Le gouvernement collaborera avec le personnel enseignant afin de renforcer et de faire connaître les politiques qui respectent l'inclusion, tout en protégeant les enseignantes, les enseignants et d'autres personnes dans la salle de classe, et en transmettant une leçon fondamentale, soit l'importance de la collaboration.

De plus, il faut se pencher sur les défis qui s'avèrent évidents dans les salles de classe actuelles et qui pourraient résulter des options de programme de langue seconde. Les répercussions des regroupements dans les classes sans immersion française réduisent la capacité des élèves à apprendre et celle des enseignantes et enseignants à trouver des solutions.

MESURE À PRENDRE - Le gouvernement est déterminé à fournir les ressources additionnelles dans les salles de classe dont les problèmes de composition empêchent les élèves d'obtenir de bons résultats et les enseignants et enseignantes d'enseigner adéquatement alors qu'une solution à long terme est en cours de développement.

Les téléphones intelligents et d'autres appareils peuvent à la fois améliorer l'éducation et lui nuire. Le même appareil qui permet à un élève d'avoir accès à tous les renseignements dans le monde, quel que soit l'endroit où il se trouve, peut également lui permettre d'avoir accès à des renseignements erronés et ouvrir la voie à un autre canal d'intimidation.

MESURE À PRENDRE - Le gouvernement élaborera des lignes directrices provinciales sur l'utilisation des technologies informatiques dans les écoles qui mettront l'accent sur l'usage adéquat. Le gouvernement appuiera les politiques encourageant l'utilisation d'appareils personnels à l'école et mettra en place une réglementation provinciale sur l'achat et l'utilisation des technologies informatiques, sur l'utilisation de technologies informatiques désuètes et sur les problèmes d'équité entre les communautés à revenus faibles et élevés.

Le système scolaire à lui seul ne peut pas avoir la tâche d'enseigner des compétences personnelles et professionnelles. Depuis les innovations de la recherche sur la politique publique jusqu'à une nouvelle technologie de soudage, les changements dans le monde qui se produisent hors de la salle de classe ne peuvent attendre les réformes bureaucratiques et lentes du programme d'études.

IDÉE - Comment le système scolaire fait-il pour répondre rapidement aux tendances naissantes reconnues comme pouvant appuyer les élèves? Comment la communauté d'affaires, les organismes à but non lucratif et les gens qui souhaitent contribuer à l'éducation, comme les retraités, peuvent-ils faire fructifier leur engagement envers le système d'éducation?

Tel que décrit dans le plan éducatif, tous les élèves doivent vivre régulièrement des expériences favorisant l'exploration de diverses carrières dans des domaines variés, entre autres celles liées au domaine des métiers. Ceci doit inclure des partenaires de l'industrie et de l'enseignement postsecondaire. Les écoles ne peuvent à elles seules répondre aux besoins de l'industrie ni au rythme de la croissance et du changement. La simple addition et installation d'infrastructures dans les écoles ne répondra pas à ce besoin.

MESURE À PRENDRE - Le gouvernement travaillera avec nos partenaires dans le secteur privé et les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick afin de développer des partenariats d'apprentissage pour augmenter la disponibilité d'espace physique et d'environnement d'apprentissage virtuel. Par exemple, conclure des partenariats avec l'industrie afin que les élèves puissent bénéficier de leur expertise et leurs expériences professionnelles dans un secteur en particulier. Ceci va engager les élèves afin qu'ils puissent bénéficier des experts et des expériences pertinents en lien avec leurs passions et aux besoins de notre province. Quand les élèves sont engagés dans leurs études, ils sont investis dans leurs futurs ici au Nouveau-Brunswick. En entretenant la passion des élèves, ceux-ci participeront davantage et auront comme conséquence une meilleure province. Les élèves apprendront, des compétences professionnelles et résoudront des problèmes concrets tel que retrouvé dans la vraie vie. Des élèves impliqués dans leurs études seront investis dans leur avenir ici au Nouveau-Brunswick.

Excellence

L'excellence dans nos écoles publiques sera encouragée dans le cadre d'un système d'éducation pleinement inclusif qui permet à chaque élève d'atteindre son plein potentiel.

MESURE À PRENDRE - Le gouvernement tâchera d'élargir le programme de baccalauréat international, déjà en place dans les secteurs francophone et anglophone, pour permettre aux élèves d'étudier dans un programme reconnu internationalement au sein de son système d'éducation publique.

MESURE À PRENDRE - Le gouvernement cherchera à créer des partenariats entre des établissements postsecondaires et le secteur privé pour que les élèves qui souhaitent accéder à un métier puissent avoir une longueur d'avance grâce au mentorat, à des stages et à des programmes d'apprentis qui combineront des placements à l'école et sur le terrain.

MESURE À PRENDRE - Le Ministère continuera de collaborer avec la nouvelle *Business Roundtable on Education* (table ronde des affaires en éducation), dans le secteur anglophone, pour veiller à favoriser et à encadrer des possibilités de collaboration. Une structure semblable sera envisagée pour le secteur francophone.

Le Nouveau-Brunswick et le monde

Le Nouveau-Brunswick occupe une position de choix en matière de leadership pédagogique au Canada et sur la scène mondiale. Nous avons souvent de la difficulté à y croire et notre système est confronté à plusieurs défis, mais ils sont les mêmes avec lesquels doivent composer d'autres instances et nous savons souvent y faire face avec succès.

Notre province est réputée pour son leadership dans les domaines de l'éducation inclusive, des milieux d'apprentissages sains et positifs, ainsi que des compétences globales et l'éducation internationale. Beaucoup d'enseignantes et d'enseignants du Nouveau-Brunswick ont remporté des prix internationaux et ont été honorés pour leurs approches innovantes en salle de classe. En raison de notre réputation internationale, le Nouveau-Brunswick est une destination prisée pour des centaines d'élèves de partout dans le monde qui viennent ici pour étudier dans nos écoles intermédiaires et secondaires chaque année.

Le Nouveau-Brunswick a été appelé à exercer un rôle de direction lors de certaines initiatives du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Le Nouveau-Brunswick est reconnu comme un chef de file en éducation et dans la francophonie à l'échelle internationale. La province occupe actuellement la présidence de la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) qui comprend 44 membres de la Francophonie.



Dernièrement, le Nouveau-Brunswick était à la tête de la délégation canadienne lors de la Conférence du G7 sur l'éducation et l'innovation qui s'est tenue à Paris, et du Forum politique de haut niveau sur le développement durable, qui a eu lieu au siège de l'ONU, à New York, ainsi que le Forum international sur l'inclusion et l'équité dans l'éducation, en Colombie.

L'enseignement privé au Nouveau-Brunswick et à l'étranger

Le système d'éducation du Nouveau-Brunswick crée déjà des programmes d'éducation de calibre international, qui sont en grande demande de par le monde.

Dans le secteur anglophone, depuis 22 ans, l'unité Atlantic Education International (AEI) vend la totalité ou certains éléments du programme d'études du Nouveau-Brunswick à des écoles de six pays et a accueilli dans ses écoles intermédiaires et secondaires des milliers d'élèves étrangers venant des quatre coins du monde. Le seul but de cette unité consiste à renforcer nos initiatives en éducation internationale, améliorant ainsi la diversité et la compréhension, tout en générant des revenus pour notre province et des écoles locales.

Depuis 2011, par exemple, ses profits de plus de 31 millions de dollars ont été réinvestis dans notre système d'éducation sous forme de subventions aux écoles et aux districts scolaires, de paiements à des familles d'accueil et des coordonnatrices et coordonnateurs, et de contribution aux revenus de la province. L'unité AEI est une entité autonome qui ne compte pas sur des fonds publics pour payer ses activités.

Du côté francophone, de nouvelles possibilités d'affaires sont créées sans une structure officielle et indépendante, semblable à l'unité AEI. Par exemple, une nouvelle école en Tunisie qui a ouvert ses portes en 2019 a adopté le curriculum du Nouveau-Brunswick.

MESURE À PRENDRE - Le gouvernement examinera la meilleure façon d'assurer l'expansion des établissements d'éducation internationale du Nouveau-Brunswick, dans les deux secteurs, de manière à offrir le meilleur rendement de l'investissement et des normes éducatives élevées qui feront honneur à notre province et à nos partenaires outre-mer.

Actuellement, les écoles privées de la province ne peuvent pas décerner de diplômes d'études secondaires du Nouveau-Brunswick à leurs finissantes et finissants. Étant donné que le gouvernement provincial vend son programme d'études à l'étranger et qu'il permet à des élèves des écoles internationales d'obtenir un diplôme du Nouveau-Brunswick, cette situation est insensée.

MESURE À PRENDRE - Le gouvernement créera des normes pour permettre aux écoles privées du Nouveau-Brunswick d'utiliser le programme d'études de la province afin de décerner des diplômes du Nouveau-Brunswick tout en conservant l'intégrité du système d'éducation publique. Ce programme générera des revenus pour la province et le système scolaire et garantira le respect de normes élevées pour tous les élèves.

Conclusion

En conclusion, les idées et les actions proposées dans ce livre vert ont un but commun, soit de transformer le système d'éducation pour mieux répondre aux besoins futurs de notre province.

Le Nouveau-Brunswick a besoin de citoyens dotés de la pensée critique en mesure de résoudre des problèmes avec confiance et qui se sentent responsables du monde qui les entoure et de s'améliorer pour cette raison.

Votre rétroaction est essentielle.

Le présent document a pour but de susciter le dialogue et le partage d'idées pour transformer notre système d'éducation. Écrivez-nous! consultation. EECD-EDPE@gnb.ca

Je vous invite à garder l'esprit ouvert et à vous questionner de manière productive sur les éléments dont nous avons besoin pour avancer. Je suis impatient d'entendre vos idées à ce sujet!



Annexe APratiques prometteuses

Il existe une foule de pratiques novatrices qui sont bien placées pour appuyer la transformation de notre système scolaire. Un grand nombre d'entre elles, comme celles que nous vous décrivons ci-dessous, sont déjà en place dans des écoles du Nouveau-Brunswick. Si elles étaient appliquées dans l'ensemble de la province, elles aideraient à assurer la réussite des apprenantes et des apprenants dans toutes les écoles. Veuillez suivre ce lien pour voir certaines de ces pratiques en action : https://www.pacnb.org/index.php/fr/.

- Personnalisation: L'apprentissage personnalisé habilite le personnel enseignant et les directions afin de garantir que chaque élève se réalise pleinement, tout en étant le reflet des pratiques exemplaires. Quand l'apprentissage est personnalisé, les apprenantes et apprenants s'expriment et exercent leur choix quant à la manière dont ils travaillent et apprennent. Ils relèvent des défis correspondant au niveau qui répond le mieux à leurs besoins et ils ont un sentiment d'appartenance, tout en entretenant une relation positive avec leurs pairs, leurs enseignantes et enseignants. Selon cette approche, les enfants et les jeunes apprennent des compétences et des connaissances qui correspondent à leur vie, leur but et leur avenir. Par exemple, les élèves du Nouveau-Brunswick peuvent prendre part aux activités d'un centre d'apprentissage virtuel personnalisé, quel que soit l'endroit où ils se trouvent dans la province. Ce centre s'attarde à la création d'une entreprise ou d'un produit et encourage la croissance de l'esprit d'entreprise. Au cours des deux dernières années, 15 écoles du secteur anglophone se sont tout spécialement concentrées sur l'apprentissage personnalisé et les leçons tirées de leur expérience orientent la voie à suivre.
- Programmes de compétences essentielles: Grâce à ces programmes, les élèves du secondaire peuvent acquérir les compétences non scolaires nécessaires pour poursuivre leurs études dans un collège communautaire ou avoir directement accès au marché du travail. Les métiers et d'autres cheminements de carrière sont tout aussi importants que le parcours scolaire.
- Apprentissage expérientiel: L'école doit se concentrer sur l'apprentissage et les expériences qu'on peut appliquer dans la vraie vie. Des stages coopératifs continuent d'être offerts aux élèves et, depuis quelque temps, l'enseignement virtuel coopératif est devenu populaire. Cette forme d'enseignement relie des élèves à des mentors professionnels et de l'industrie pour qu'ils explorent un domaine d'intérêt en vue d'un parcours postsecondaire. L'initiative Prêt pour l'avenir NB, qui sera instaurée pendant l'année scolaire actuelle, offre du soutien et du financement aux élèves pour qu'ils aient encore plus de chances d'être exposés à une multitude de possibilités de carrière.
- Apprentissage par projets: Thomas (2000) décrit l'apprentissage par projets comme suit: « ... des tâches complexes, reposant sur des questions ou des problèmes complexes, au cours desquelles les élèves participent à la conception, à la résolution de problèmes, à la prise de décisions ou à des activités de recherche, qui leur donnent l'occasion de travailler de manière relativement autonome pendant de longues périodes et qui culminent par des présentations ou des produits réalistes » [traduction]. Beaucoup d'écoles ont recours à l'apprentissage par projets, car c'est une méthode d'enseignement efficace; par exemple, les laboratoires Brilliant, l'un des partenaires clés en éducation, utilisent cette approche pour créer des produits technologiques.
- Pratiques d'engagement des élèves: Il s'agit d'expériences qui favorisent la participation et augmentent le rapprochement, l'autonomie et le besoin de tous les humains de se sentir compétents. Par exemple, certaines écoles organisent des conférences pour les élèves et le personnel enseignant au lieu des examens traditionnels. Pendant ces conférences, les élèves présentent la note qu'ils jugent mériter et des exemples de leur travail comme preuve de l'atteinte des objectifs du cours. Un autre exemple est celui des écoles qui mettent les élèves en position de diriger, notamment pendant des assemblées et des événements de l'école, ainsi que d'assurer la communication avec l'ensemble de la communauté.
- Enquête collaborative: Cette stratégie efficace repose sur l'idée voulant que, en travaillant en équipe afin de régler des problèmes liés aux méthodes d'enseignement, nous puissions cerner les principaux domaines d'intérêt, mettre à l'essai une intervention visant à résoudre le problème et adapter notre enseignement en fonction de l'incidence de ce genre d'intervention. Par exemple, certaines écoles du Nouveau-Brunswick ont des communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) qui déterminent



- notamment ce que les élèves doivent apprendre, comment le personnel enseignant s'y prendra et ce qu'il fera si des élèves n'apprennent pas.
- Évaluation formative : Cela renvoie au processus d'évaluation continue de l'apprentissage des élèves et à l'adaptation des stratégies pédagogiques avant de donner des examens finaux et des notes. L'évaluation formative est une méthode d'enseignement adoptée dans l'ensemble de la province depuis plusieurs années et, depuis un certain temps, elle s'attarde au niveau secondaire. Les projets « planifier, faire, vérifier, agir » comprennent des équipes d'enseignantes et d'enseignants qui examinent un défi à relever dans leur salle de classe, appliquent de nouvelles approches pour répondre au besoin, mesurent l'incidence de ces approches et adaptent leur enseignement en conséquence.
- Écoles prototypes : La communauté acadienne et francophone a demandé que les écoles changent pour mieux préparer nos jeunes au monde d'aujourd'hui et de demain. Par conséquent, le Ministère a déterminé, dans le profil de sortie d'un élève des écoles acadiennes et francophones, les compétences qu'il fallait perfectionner. En collaboration avec trois écoles et districts scolaires, on a commencé à envisager des pratiques pédagogiques qui favorisent le perfectionnement des compétences en classe.
- Approche Flip the system (renverser le système) : Cette approche renvoie à l'idée qu'il faut changer l'éducation à partir de la base, le personnel enseignant étant aux commandes de l'innovation de l'éducation (Evers et Kneyber, 2016).
- Réseautage : Bonifier l'expérience des élèves en classe grâce à des partenariats stratégiques et des apprentissages virtuels, par exemple:
 - Stage coopératif et enseignement virtuel coopératif Offre aux élèves l'accès à l'ensemble de la province pour qu'ils puissent participer à des activités dans des domaines de coopération à forte demande et présentant un grand intérêt avec des mentors de l'industrie et des enseignantesanimatrices ou enseignants-animateurs locaux.
 - Des partenariats avec des établissements postsecondaires permettent aux élèves de suivre des cours universitaires, ainsi que de collaborer avec des chercheurs.
 - L'IDEA Centre for Enterprise Education est un programme qui permet aux élèves de démarrer une véritable entreprise.
 - Des partenariats permettent de développer l'esprit d'entreprise, notamment avec Powerplay et Place aux compétences. Powerplay est un programme qui préconise l'esprit d'entreprise en offrant au personnel enseignant et aux élèves une approche par étapes pour développer un produit à l'aide d'un plan de commercialisation, de mise à l'essai et de vente de leur création. Place aux compétences (PAC) est un organisme qui collabore avec des partenaires des secteurs public et privé afin de promouvoir, d'élaborer et de gérer des projets et programmes novateurs et créatifs pour les jeunes au Nouveau-Brunswick. PAC gère un fonds afin d'enrichir la culture d'entreprise en éducation dans les trois districts scolaires francophones de la province et d'offrir une formation et un placement pour aider les jeunes à risque à parfaire les compétences essentielles à l'emploi et à acquérir les qualités qui favorisent l'apprentissage. De plus, PAC administre le Programme des élèves internationaux dans les écoles francophones du Nouveau-Brunswick et il en fait la promotion. Ce programme permet à des jeunes du monde entier de fréquenter une école francophone dans notre province, de vivre avec une famille qui parle français et de faire l'expérience de la culture bien particulière des Acadiens.
 - Le Cyber Defence Hub, en partenariat avec NBCC, permet à des élèves d'avoir accès aux logiciels de cybersécurité de la plus grande qualité possible afin d'améliorer leurs compétences en cybersécurité. Le Nouveau-Brunswick a également créé un programme d'études en cybersécurité pour les élèves du secondaire de l'ensemble de la province et il préconise leur participation à des concours nationaux en cybersécurité.
 - Le partenariat avec iHub Learning Inc. sert d'incubateur de l'innovation, en collaboration avec les quatre districts scolaires anglophones. Des initiatives de recherches scolaires et pratiques servent à élaborer de manière active et constamment améliorer des programmes; iHub offre et soutient des possibilités d'apprentissage professionnel. L'organisation étudie une foule de résultats, notamment le développement des compétences de base.



- Le programme John Hopkins pour les apprenantes et apprenants avancés cible ceux qui sont marginalisés et qui viennent d'un milieu exclu, notamment les pauvres en milieu urbain, les élèves vivant en milieu rural, les élèves autochtones et les nouveaux arrivants.
- Des partenariats internationaux offrent au Nouveau-Brunswick des possibilités de vendre des produits éducatifs dans le monde entier, de faire connaître notre expertise et de générer des revenus.





Annexe B

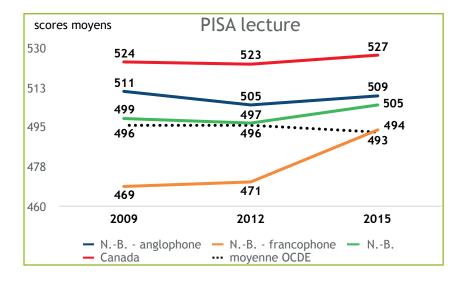
Quelle est la performance du Nouveau-Brunswick aux évaluations normalisées?

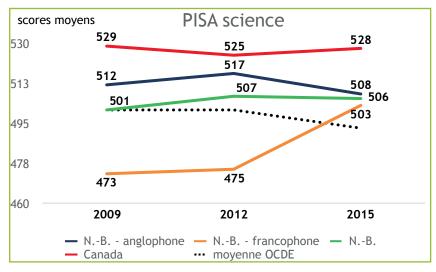
Classement international du Nouveau-Brunswick (échantillon d'évaluation des élèves de 15 ans) - Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)

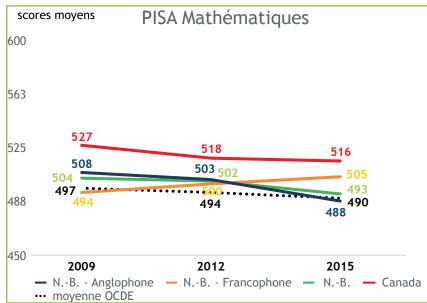
Les résultats du PISA 2015 en Lecture indique que le Canada se classe deuxième sur 72 régions participantes, ex aequo avec Hong Kong (Chine), la Finlande et l'Irlande. Si le Nouveau-Brunswick était considéré comme une instance séparée, il se classerait à la 7e place, avec 21 autres régions dont les résultats n'étaient pas statistiquement différents de ceux du Nouveau-Brunswick. Les résultats pour le Canada n'ont pas changé de façon marquée lors des trois dernières évaluations. Le Nouveau-Brunswick a fait quelques gains depuis la dernière évaluation.

Les résultats du PISA 2015 en Mathématiques démontrent que le Canada arrive au septième rang, avec la Corée, la Suisse, l'Estonie, les Pays-Bas, le Danemark et la Finlande. Si le Nouveau-Brunswick était considéré comme une instance séparée, il se classerait à la 19e place, avec 16 autres régions. Les résultats pour le Canada ont été moins concluants lors des trois dernières évaluations. Le Nouveau-Brunswick affiche un moins bon résultat depuis la dernière évaluation.

Les résultats du PISA 2015 en Sciences démontrent que le Canada arrive au quatrième rang, avec Taipei (Chine), la Finlande, Macao (Chine), le Vietnam, Hong Kong (Chine) et BSJG (Beijing-Shanghai-Jiangsu-Guangdong en Chine). Si le Nouveau-Brunswick était considéré comme une instance séparée, il se classerait à la 10e place, avec 16 autres régions. Les résultats pour le Canada sont demeurés inchangés.







Classement international du Nouveau-Brunswick - *Programme* pancanadien d'évaluation (PPCE) 2016 (échantillon d'évaluation des élèves de 8e année)

Tel que décrit dans ce document, les résultats PPCE du Nouveau-Brunswick démontrent une amélioration, même si nous accusons un certain retard sur d'autres provinces. Le gouvernement s'engage à accélérer cette amélioration dans les prochaines évaluations



RÉSULTATS EN LECTURE	
Pourcentage d'élèves du Nouveau-Brunswick qui réussissent	82% réussi
Pourcentage d'élèves canadiens qui réussissent	88% réussi
Classement du NB. par rapport aux autres provinces	À égalité avec la Saskatchewan, le Manitoba et Terre-Neuve-et-Labrador pour le 7° rang au Canada, partageant tous la dernière position
L'évolution du taux de réussite en lecture au NB. au cours des dernières années	Score 2010 = 479 Score 2013 = 471 Score 2016 = 489

RÉSULTATS EN MATHÉMATIQUES							
Pourcentage d'élèves du Nouveau-Brunswick qui réussissent	Données non disponibles						
Pourcentage d'élèves canadiens qui réussissent	Données non disponibles						
Classement du NB. par rapport aux autres provinces	À égalité avec la Colombie-Britannique, l'Île-du- Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse pour le 4e rang, avec des rendements supérieurs à la Saskatchewan, le Manitoba et Terre-Neuve-et- Labrador						
L'évolution du taux de réussite en mathématiques au NB. au cours des dernières années	Score 2010 = 478 Score 2013 = 480 Score 2016 = 498						

RÉSULTATS EN SCIENCES	
Pourcentage d'élèves du Nouveau-Brunswick qui réussissent	Données non disponibles
Pourcentage d'élèves canadiens qui réussissent	Données non disponibles
Classement du NB. par rapport aux autres provinces	À égalité avec la Colombie-Britannique, le Québec, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador pour le 4e rang, avec des rendements supérieurs à la Saskatchewan et le Manitoba
L'évolution du taux de réussite en lecture au NB. au cours des dernières années	Score 2013 = 469 Score 2016 = 500



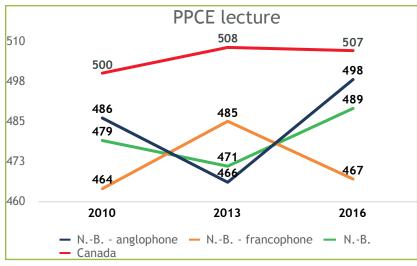
Secteur anglophone - PPCE de 2007 à 2016

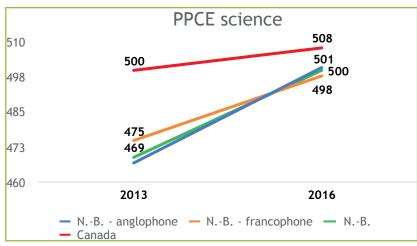
Les résultats les plus récents du PPCE démontrent qu'en lecture, le score des élèves du secteur anglophone du Nouveau-Brunswick varie. En 2016, il était inférieur à la moyenne canadienne, mais supérieur à ceux de toutes les années depuis le début de cette évaluation. En mathématiques, le score des élèves du secteur anglophone du Nouveau-Brunswick s'améliore constamment. En 2016, il est demeuré inférieur à la moyenne canadienne, mais supérieur à toutes les années précédentes. Finalement en sciences, le score des élèves du secteur anglophone du Nouveau-Brunswick s'est grandement amélioré depuis 2013, et en 2016, a atteint la moyenne canadienne.

Résultats du PPCE 2016 - Élèves francophones du N.B.

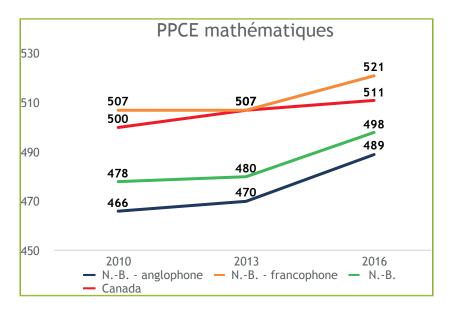
Selon les résultats d'évaluation, les plus récents résultats du Programme pancanadien d'évaluation (PPCE 2016), les résultats des élèves francophones de 8e année du Nouveau-Brunswick se sont améliorés grandement en mathématiques, ainsi qu'en sciences. En mathématiques, sur 18 régions, seulement une région (élèves francophones du Québec) a affiché un score beaucoup plus élevé que les élèves francophones du Nouveau-Brunswick. Pour ce qui est des sciences, seulement quatre des 18 régions évaluées ont obtenu un score très supérieur. Les résultats en lecture pour 2016 sont les mêmes que ceux obtenus six ans auparavant et demeurent très inférieurs à la moyenne canadienne, mais comparables à la plupart des autres minorités dans l'ensemble du Canada.

Pour de plus amples informations à ce sujet, veuillez consulter le Rapport PPCE 2016









Programme d'évaluation provinciale du secteur anglophone du Nouveau-Brunswick

Success Rate (%) - Evolution Over Time									
Assessi	ment	Grade	12-13	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18	Target
	Reading	2	80	78	77	74	76	71	90
	Reading	4	UNDER DEVELOPMENT						
	Reading	6	-	-	-	54	62	61	90
LITERACY	Reading	9	78	80	78	80	81	81	90
	French Reading (Early Immersion Program)	10	-	-	-	-	-	70	90
	French Reading (Late Immersion Program)	10	-	-	-	-	-	60	90
'- ICS	Mathematics	4	UNDER DEVELOPMENT						
:RACY EMAT	Mathematics	6	-	-	-	20	38	37	90
NUMERACY - MATHEMATICS	Mathematics	10	-	-	-	-	-	65	90
SCIENC	CE	4	UNDER DEVELOPMENT						
			-	-	-	26	32	35	90
			-	-	-	-	-	65	90

L'examen du processus d'évaluation provinciale est normal et prévu dans tout système d'éducation. Le programme d'évaluation provincial du secteur anglophone a été reconçu entre 2013 et 2018. Depuis, la plupart des évaluations sont nouvelles. Il n'y a donc pas de données de référence pour cette évaluation. Avant l'évaluation de 2018-2019, l'évaluation de la 6e année a fait l'objet d'une analyse approfondie pour s'assurer qu'elle était appropriée pour les élèves et globalement alignée avec le programme et avec les évaluations nationales et internationales. Les résultats seront disponibles bientôt.

L'évaluation normalisée de lecture de la 2e année a été abandonnée en 2018 2019. Une ronde de consultation a été lancée en vue de développer un processus d'évaluation de la littératie de 2e année plus authentique et mieux adaptée en fonction de l'âge des élèves qui est fondé sur des pratiques exemplaires et celles d'autres provinces. Les évaluations normalisées commencent en 3e année dans quatre provinces au Canada, celle de la 4e année dans quatre provinces, et en 6e année en Alberta.

Le processus d'évaluation des élèves de la 2e année sera fondé sur une évaluation constante en classe. Le but est de développer un processus de production de rapports qui améliore les pratiques au niveau de la classe tout en fournissant des données sur les performances du système. Ce modèle fait appel à l'expertise des enseignantes et enseignants qui sont ceux qui en savent le plus sur leurs élèves. Par la même occasion, cette approche permettra d'être plus certains que les pratiques d'évaluation sont utilisées efficacement en tant qu'outil permettant l'amélioration et que les élèves de toutes les classes puissent tous profiter des mêmes avantages.

Ce changement relatif à l'évaluation des premières années d'apprentissage de l'enfant est aligné avec la priorité que le MEDPE met sur l'apprentissage personnalisé, assurant ainsi l'établissement de fondations solides de compétences de base, et de travailler dans l'optique de l'acquisition de compétences globales. Pour y arriver, il faudra mettre à profit plusieurs nouveaux types de pédagogies, de pratiques d'enseignement et d'évaluation, de voies d'apprentissages pour les élèves, un engagement réciproque avec les parents et les intervenants communautaire. Le travail sur le processus d'évaluation des élèves de la 2e année soutiendra l'objectif global à l'aide des éléments suivant :

- Appuyer les pratiques exemplaires d'évaluation
- Donner accès aux données formatives et sommatives aux enseignants, ainsi que de la formation leur permettant d'améliorer l'exercice de leur profession
- Aider les parents à comprendre l'évaluation réalisée dans la salle de classe de leur enfant
- Encourager les élèves à s'autoévaluer et à se fixer des objectifs d'apprentissage
- Déceler et régler les écarts de rendement dans l'ensemble du système
- Améliorer la confiance des intervenants envers le système d'éducation

L'année scolaire 2019 2020 sera une année pilote au cours de laquelle des recherches seront réalisées. En matière d'évaluation pilote, ce sera une évaluation de l'examen en soi. Les résultats de rendement du système sont prévus pour l'automne 2021. L'évaluation normalisée de lecture des élèves de la 4e année sera menée comme dans le passé.

Les résultats de l'évaluation normalisée du secteur anglophone pour 2017-2018 peuvent être consultés sur la page Mesure et évaluation du site web ministériel.

Programme d'évaluation provincial du secteur francophone du Nouveau-Brunswick

La qualité des évaluations provinciales repose sur le partenariat entre le personnel scolaire, les directions d'école, les districts scolaires et le Ministère. Ces évaluations fournissent aux parents et au personnel scolaire des données fiables sur le rendement des élèves à un point charnière de leur éducation. Les résultats de l'évaluation provinciale nous permettent de mesurer l'efficacité des initiatives mises en place dans les écoles, au niveau du district scolaire et au Ministère. Ces informations orientent les interventions et contribuent à l'amélioration de tous les élèves.

Résultats de l'évaluation provinciale - Secteur francophone 2013-2018

Taux de réussite (%) - Évolution dans le temps									
Évalua	ations	Année	12-13	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18	Cible
	Lecture silencieuse	2e	77	76	75	77	-	-	-
	Lecture à haute voix	2e	77	75	75	79	77	75	90
SIS	Lecture	3е	-	-	-	-	-	63	90
۸NÇA	Lecture	4e	67	68	63	56	63	63	90
IIE / FR/	Lecture et écriture	8e	67	68	71	71	71	-	-
LITTÉRATIE / FRANÇAIS	Lecture et écriture (régulier)	11e	62	60	61	60	56	55	80
	Mathématiques	3e	76	78	80	81	82	82	85
	Mathématiques	6e	-	-	-	-	63	61	85
UES	Mathématiques	8e	58	67	70	75	75	74	85
NUMÉRATIE / MATHÉMATIQUES	Math (Parcours 10A)	10e	-	53	46	49	54	52	80
	Math (Parcours 10BC)	10e	-	61	58	64	71	76	80
	Sciences et technologies		69	68	72	74	77	75	85

Au cours des cinq dernières années, nous avons constaté une amélioration marquée du rendement des élèves, et ce, en mathématiques et en sciences et technologies. En ce qui a trait à la lecture, les résultats sont demeurés généralement constants. Ces résultats confirment l'importance de faire de l'amélioration de la littératie une priorité.

Pour de plus amples informations à ce sujet, veuillez consulter le Bulletin des écoles et des districts scolaires.

Note au personnel enseignant

Tout d'abord, merci.

Je le mentionne dans le présent document, mais je tiens à le répéter : les enseignantes et enseignants sont les personnes les plus importantes au Nouveau-Brunswick.

Nous avons besoin de vous. Il faut que vous sentiez que nous vous appuyons dans votre travail. Vous avez des défis à relever, mais vous ne devez pas être dépassés.

Vous avez besoin du soutien de votre gouvernement dans l'accomplissement de votre travail, ce qui est de plus en plus difficile à mesure que la société qui nous entoure évolue.

Ces réformes vous concernent.

Faites-moi savoir ce que vous en pensez. Écrivez-moi à dominic.cardy@gnb.ca ou appelez-moi au 506-238-5550.

Avons-nous oublié quelque chose d'important? Y a-t-il une conséquence à laquelle nous n'avons pas pensé? Voulez-vous aider à développer de nouvelles idées afin d'améliorer nos écoles? Faites-le-moi savoir!

Le gouvernement inaugurera une initiative intitulée *Teach NB* (Enseignement Nouveau-Brunswick) pour parler de l'importance de l'éducation et du rôle capital que vous jouez à titre d'enseignantes et d'enseignants dans notre système d'éducation. Le but est de faire connaître les pratiques exemplaires et de souligner les nombreuses réalisations des professionnels et professionnelles en salle de classe. Je m'adresserai à vous pour connaître vos idées, m'inspirer de votre expérience et obtenir vos conseils à mesure que nous collaborerons, dans l'ensemble de notre province, afin de créer le meilleur système d'éducation au monde.

Retroussons-nous les manches!

Dominic Cardy, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

